



La Ville de Sèvres recrute

LA VILLE DE SÈVRES (23 251 habitants)

Située dans le département des Hauts-de-Seine, aux portes de Paris et desservie par de nombreux moyens de transports (métro, tramway, trains, bus), la Ville de Sèvres, intégrée au territoire de GPSO qui réunit 8 villes de l'ouest parisien, jouit de nombreux attraits naturels et sportifs grâce à sa situation géographique située entre Seine et forêts. Ville d'art et de patrimoine, elle possède une riche histoire liée à la Manufacture de Sèvres et à la Voie Royale qui mène à Versailles. Aujourd'hui, Sèvres est au cœur de nombreux projets d'équipements et d'aménagements pour construire la ville de demain.

pour le service de la police municipale

un chef de la police municipale (h/f)

Par voie statutaire - Cadre d'emplois - Chefs de service de PM (cat. B) ou agent de PM (cat. C) avec expérience d'encadrement

La Ville de Sèvres, s'engage dans une démarche ambitieuse de déploiement de son service de police municipale. Dans ce cadre, la collectivité recherche son ou sa futur(e) Chef(fe) de la Police Municipale, véritable pivot de ce projet de service.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du Maire et rattaché au Directeur Général des Services (DGS) vous structurez et animez une équipe de 4 agents. Vous serez à l'origine de l'organisation opérationnelle, de la culture de service et de la relation de confiance avec la population sévrienne. Vous conseillez les élus sur les politiques publiques de votre domaine de compétence, formulez des propositions d'arbitrage et anticipez les besoins.

Missions principales :

● PILOTAGE ET ORGANISATION DU SERVICE

- mettre en place le service : procédures, règlement intérieur, plan de formation
- élaborer le projet de service en lien avec le DGS et les élus
- coordonner avec la Police Nationale et les partenaires institutionnels
- gérer les équipements et le budget du service

● MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE

- encadrer et animer une équipe de 4 agents
- organiser les plannings et assurer la continuité opérationnelle
- conduire les entretiens annuels et accompagner la montée en compétences

● SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

- faire respecter les arrêtés municipaux et les pouvoirs de police du Maire
- assurer la surveillance de la voie publique, des équipements et des abords scolaires
- gérer les interventions de première urgence
- gérer le dispositif de vidéo protection en lien avec GPSO
- animer la relation partenariale avec le commissariat de Sèvres

● PROXIMITÉ ET MÉDIATION

- développer une police de dialogue ancrée dans la vie locale
- être le(la) référent(e) identifié(e) pour la population et les commerçants
- contribuer aux actions de prévention (CLSPD) et rendre compte aux élus

Vous garanzissez la mise en place d'actions coordonnées entre les services municipaux et les forces de sécurité de l'État afin de faire respecter l'ensemble des pouvoirs du Maire.

PROFIL RECHERCHÉ

➤ Titulaire du concours d'agent de police municipale ou lauréat inscrit sur liste d'aptitude

➤ Agrément et assermentation en cours de validité

Expérience confirmée en police municipale, idéalement avec expérience d'encadrement :

- Maîtrise du cadre juridique : pouvoirs de police du Maire, procédure pénale, réglementation des armes
 - Capacité à concevoir et piloter un projet de service de bout en bout
 - Connaissance des techniques de médiation et de gestion des conflits
 - Aptitude au management participatif et à la conduite du changement
 - Leadership naturel, exemplarité et sens des responsabilités
 - Excellent relationnel, écoute active et capacité à incarner une police de proximité
 - Rigueur organisationnelle, autonomie et réactivité
 - Discrétion professionnelle et sens du service public
 - Capacité à rendre compte avec clarté et à communiquer avec les élus
- L'équipe est dotée d'un armement. Les agents sont équipés des matériels suivants, pour lesquels les habilitations correspondantes sont requises ou devront être obtenues préalablement à la prise de poste :**
- Pistolet à impulsion électrique
 - Bombe lacrymogène
 - Matraque
 - Permis B obligatoire

CONDITIONS DU POSTE

Poste à temps complet

Rémunération statutaire catégorie B ou C de la Fonction Publique Territoriale + régime indemnitaire mensuel + 2 primes annuelles
Congés annuels : 25 CA + 17 RTT

VOS AVANTAGES

Remboursement des titres de transport (75%)

Participation à la mutuelle santé et à la prévoyance

Restaurant d'entreprise

Adhésion gratuite à l'organisme Plurélya (CE)

**POUR
POSTULER**

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à :

Monsieur le Maire - Hôtel de ville - BP 76 – 92311 SÈVRES CEDEX
Ou par mail à recrutement@ville-sevres.fr